

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 193 du 9 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE SNTRS CGT

L'Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé :

Un mariage forcé au mépris des personnels et des instances scientifiques !

Au lendemain de la 2^{ème} Coordination Nationale des Laboratoires en Lutte, alors que la communauté scientifique est fortement mobilisée pour exiger le maintien des organismes de recherche publique dans leurs rôle d'opérateurs de recherche, dans lesquels les instances scientifiques démocratiquement élues doivent jouer un rôle essentiel de définition d'une véritable politique scientifique, l'annonce hier de la mise en place d'une « **Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé** », sans aucune concertation, ni aucun vote des divers conseils d'administration et conseils scientifiques des organismes concernés, **est une véritable provocation !**

Cette Alliance, régie par une convention signée entre plusieurs EPST (Inserm, CNRS, IRD, INRA, INRIA), un EPIC (CEA), l'Institut Pasteur et la CPU (Présidents d'Universités), n'est pas seulement une instance de « concertation » mais bien une **nouvelle superstructure technocratique de pilotage**, chargée de « l'analyse stratégique et de la programmation scientifique », qui dessaisira de cette mission les divers conseils scientifiques. Cette Alliance est gérée par un Conseil de Coordination des Recherches en Sciences de la Vie et de la Santé (CCRSVS), composé des directions des organismes, chargé de « la mise en oeuvre opérationnelle » des actions (créations d'unités, fléchages de postes, opérations d'investissements, valorisation, relations internationales, ...).

Cette Alliance confirme aussi le **découpage des Sciences de la Vie en 10 « Instituts Thématiques Multi-Organismes »** (ITMO), soient les 8 Instituts thématiques actuels de l'Inserm plus deux plus « fondamentaux », permettant d'intégrer l'Institut des Sciences Biologiques du CNRS !

Une telle décision unilatérale pourrait préfigurer la mise en place de l'Institut National des Sciences du Vivant et acter la transformation des organismes en simples agences de financement.

Le SNTRS-CGT récuse le cynisme des directions des organismes et de la Ministre, qui a salué la création de cette nouvelle Alliance comme étant « exemplaire » et souhaité « que ce mode de gouvernance particulièrement souple puisse être décliné dans d'autres champs disciplinaires, comme les technologies de l'information, les mathématiques, ou encore l'énergie par exemple ». Derrière les mots, il y a bien la volonté gouvernementale de piloter étroitement l'activité des scientifiques.

Le SNTRS CGT appelle tous les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur à amplifier la mobilisation et à participer massivement aux diverses actions pour défendre la liberté de recherche.

Villejuif, le 9 avril 2009